

Sujet : RE: TR: Projet de création d'un créneau de dépassement RD347 – communes de Verrue et Saint Jean de Sauves

De : CADARS Stéphanie <stephanie.cadars@culture.gouv.fr>

Date : 03/07/2020 10:15

Pour : MEMETEAU Ingrid <ingrid.memeteau@vienne.gouv.fr>

Copie à : "monique.pizzini@vienne.gouv.fr" <monique.pizzini@vienne.gouv.fr>

Bonjour Mme Memeteau,

Et merci pour votre réponse en retour.

Je n'avais pas saisi la subtilité entre les deux instructions DUP et AE et les différences de délais ainsi justifiées. Je vous prie donc de bien vouloir m'en excuser.

Cela ne remet pas en cause la position qui est la nôtre dans tous les cas. C'est donc aussi un avis réservé au titre de la DUP que nous émettons et qui sera complété dans le cadre de la suite de l'instruction de ce dossier au titre de l'AE au regard des nombreux impacts de ce projet sur son environnement, au sens large, comprenant ses aspects patrimoniaux et paysagers.

Je vous remercie de bien vouloir faire remonter le positionnement très réservé et global de l'UDAP86 sur ce dossier. Position qui sera également maintenue lors de l'avis AE.

Bien cordialement,

Stéphanie CADARS
Ingénieur du patrimoine
DRAC Nouvelle-Aquitaine
UDAP de la Vienne
Tél : 06 88 07 45 80

De : MEMETEAU Ingrid <ingrid.memeteau@vienne.gouv.fr>

Envoyé : vendredi 3 juillet 2020 08:08

À : CADARS Stéphanie <stephanie.cadars@culture.gouv.fr>; GUYOT Corinne <corinne.guyot@culture.gouv.fr>

Cc : PIZZINI Monique PREF86 <monique.pizzini@vienne.gouv.fr>

Objet : Re: TR: Projet de création d'un créneau de dépassement RD347 – communes de Verrue et Saint Jean de Sauves

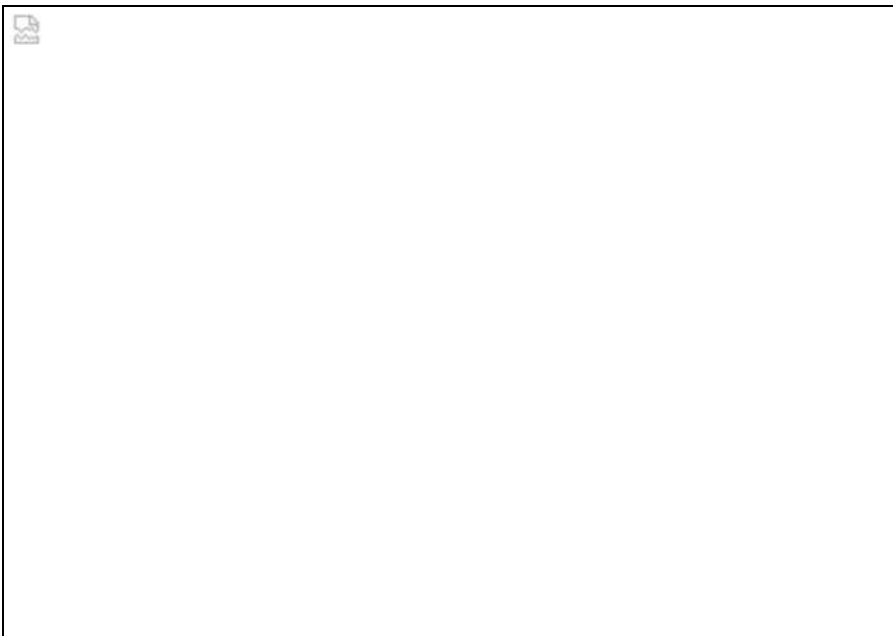
Bonjour,

je vous remercie de votre réponse.

La date du 1er juillet correspond à l'instruction du dossier de DUP/parcellaire dont l'instruction se mène en parallèle de celle du dossier AE IOTA et gérée par la DDT.

Le dossier a été déposé le 16 mars mais la saisine au titre de la DUP/parcellaire a été réalisée le 28 mai, soit bien après le déconfinement.

Vos observations seront transmises au Conseil Départemental et une mention sera faite quant à d'éventuelles nouvelles observations au titre du dossier AE.



Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

Sujet : Re: TR: Projet de création d'un créneau de dépassement RD347 – communes de Verrue et Saint Jean de Sauves

De : CADARS Stéphanie <stephanie.cadars@culture.gouv.fr>

Pour : GUYOT Corinne <corinne.guyot@culture.gouv.fr>, ingrid.memeteau@vienne.gouv.fr
<ingrid.memeteau@vienne.gouv.fr>

Date : 02/07/2020 19:44

Bonsoir Mme Memeteau

Concernant ce dossier le saisine Anaë mentionne un délai de réponse fixé au 1/8. Le message reçu le 2/7 pour répondre à un dossier de cette importance au 1/7 est donc un peu difficile à saisir.

Les impacts paysagers de ce projet (entre autres destructions de kms de haies, zone natura 2000) sont pourtant très importants et la situation topographique du passage à 2x2 voies sur un point haut (la butte) conduisent notre service à avoir une position plus que réservée sur ce futur aménagement.

Il est important de pouvoir instruire ce projet avec le temps nécessaire (les délais ayant été suspendus pendant le confinement) au regard des enjeux et impacts paysagers, patrimoniaux et archéologiques de la zone et des deux communes concernées.

Je vous remercie d'ores et déjà de prendre en compte la position du service sur ce projet au regard des dates de réponse annoncées.

Bien cordialement,

Stéphanie Cadars.

Ingénieur du patrimoine chargé du Loudunais

Envoyé depuis mon smartphone Samsung Galaxy.

----- Message d'origine -----

De : GUYOT Corinne <corinne.guyot@culture.gouv.fr>

Date : 02/07/2020 18:55 (GMT+01:00)

À : CADARS Stéphanie <stephanie.cadars@culture.gouv.fr>, VAN MASTRIGT Isabelle

[<isabelle.vanmastrigt@culture.gouv.fr>](mailto:isabelle.vanmastrigt@culture.gouv.fr)

Cc : CHAPOUL Laurence [<laurence.chapoul@culture.gouv.fr>](mailto:laurence.chapoul@culture.gouv.fr), ROUSSEAU Fabienne [<fabienne.rousseau@culture.gouv.fr>](mailto:fabienne.rousseau@culture.gouv.fr)

Objet : TR: Projet de création d'un créneau de dépassement RD347 – communes de Verrue et Saint Jean de Sauves

Pour information à celle qui s'occupe de Verrue et St Jean de Sauves.

Corinne

De : MEMETEAU Ingrid [<ingrid.memeteau@vienne.gouv.fr>](mailto:ingrid.memeteau@vienne.gouv.fr)

Envoyé : jeudi 2 juillet 2020 08:43

À : yves.cottet@ars.sante.fr; GUYOT Corinne [<corinne.guyot@culture.gouv.fr>](mailto:corinne.guyot@culture.gouv.fr); stephane.allouch@developpement-durable.gouv.fr

Cc : JACQUES Catherine PREF86 [<catherine.jacques@vienne.gouv.fr>](mailto:catherine.jacques@vienne.gouv.fr); PIZZINI Monique PREF86 [<monique.pizzini@vienne.gouv.fr>](mailto:monique.pizzini@vienne.gouv.fr)

Objet : Projet de création d'un créneau de dépassement RD347 – communes de Verrue et Saint Jean de Sauves

Bonjour,

je me permets de vous solliciter concernant le projet cité en objet pour lequel vous avez été saisi pour avis par courrier du 28 mai dernier.

Il s'agit d'un dossier signalé pour lequel nous attendions vos avis éventuels pour le 1er juillet.

A ce jour, je n'ai reçu qu'un avis, celui de la DDT.

Je vous remercie de me confirmer que ce dossier n'appelle pas d'observations de votre part ou, au contraire, m'indiquer si vous avez des remarques particulières à faire remonter au Conseil départemental de la Vienne, porteur de projet.

--



Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.